

NuclearScale : objectiver les échelles des territoires nucléaires

En partenariat avec le Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC, UR-3992, Université de Haute-Alsace) et porté par Teva Meyer, maître de conférences en géographie, Thomas Schellenberger, maître de conférences en droit public, et Valentine Erne-Heintz, maître de conférences en sciences économiques, le CRÉSAT est lauréat de l'appel à projets 2020-2021 « NEEDS : Nucléaire Énergie, Environnement, Déchets, Société » organisé par le CNRS. Financé à hauteur de 17720 euros, *NuclearScale* est l'unique projet en sciences humaines parmi les quarante propositions retenues par l'appel.

La signature du « projet d'avenir du territoire de Fessenheim » le 1^{er} février 2019 par l'État constitue l'unique outil de planification de la reconversion d'un territoire nucléaire en France. Conçu comme une feuille de route, il fixe autour de la centrale trois échelles spatiales considérées comme optimales pour recevoir les investissements devant accompagner sa fermeture. Définir de tels périmètres implique une capacité à identifier les différentes échelles politiques, économiques, sociales et démographiques d'influence d'une centrale nucléaire. Or, à ce jour, aucune recherche ne le permet. L'étude des territoires nucléaires a presque exclusivement été menée sous l'angle du risque et de ses perceptions, occultant la diversité des dynamiques spatiales de ces sites aux caractéristiques socio-économiques propres. Approchée par la cindynique, la territorialisation du complexe atomique trace une géographie uniquement euclidienne, dans laquelle la distance à la centrale s'impose comme élément explicatif des relations entre l'espace et le nucléaire.

Partant du besoin de caractériser les territoires nucléaires afin d'accompagner leur transition, le projet *NuclearScale* proposera une méthodologie interdisciplinaire et comparative en trois tâches, à la rencontre du droit, de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques, afin d'objectiver les déterminants des périmètres d'influences socio-économiques des centrales et de dénaturer la construction « d'échelles optimales » pour la reconversion de leur territoire.